



Collège international
Marie de France



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Anglais intensif

2016-2017

CM1 (4e année)

**et CM2 (5e année et dernière année du
primaire)**

Ce projet a été élaboré grâce aux travaux :

- du département d'anglais du Collège international Marie de France,
- des équipes pédagogiques du 1er degré et de 6e du Collège international Marie de France,
- Madame White, professeur à l'Université Concordia (Montréal)

Qu'ils en soient remerciés.

Des textes et documents de référence :

- Charte de la langue française du Québec, dite loi 101,
- Loi d'orientation du 10 Juillet 1989 et les textes en découlant,
- Loi sur l'instruction publique du Québec et programme de formation de l'école québécoise, version approuvée – 2001,
- Cadre européen de référence pour les langues,
- Circulaire 2012 AEFÉ relative à la politique des langues dans les établissements français à l'étranger.
- Autorisation permanente de l'AEFE de proposer ce programme (février 2007).

- **Préparer les élèves au bilinguisme français / anglais.**
- **Rendre les élèves fonctionnels dans la langue seconde, dans toutes les situations de la vie courante**
- **Permettre aux élèves non anglophones d'accéder au « monde anglophone » (télévision, amis, cinéma, clubs sportifs...) accélérant d'autant plus leurs connaissances et favorisant leur pratique de l'anglais dans la vie de tous les jours.**

Trois facteurs caractérisent l'anglais intensif :

- L'augmentation de temps accordé à l'enseignement de l'anglais,
- La concentration du temps d'enseignement,
- L'enrichissement du programme d'anglais langue seconde.

Dans une classe d'anglais intensif, 50% du temps total et réel d'enseignement annuel est consacré à l'enseignement de l'anglais et 50 % du temps restant aux autres matières enseignées en français.

Concrètement, il y a alternance entre :

- Une semaine d'enseignement régulier (partie « française »),
- Une semaine d'enrichissement en anglais (anglais langue seconde).

L'alternance une semaine / une semaine permet :

- **Des règles de vie très proches pour les deux parties du programme.**
- **Un maintien des efforts des élèves et un contact avec les deux enseignements durant toute l'année.**
- **Développement de l'autonomie, des méthodes de travail, de l'organisation de l'élève,**
- **Les élèves ont une salle de classe anglaise et une autre française, avec une décoration murale et des styles d'organisation différents.**
- **Une pratique pédagogique visant à établir un lien entre les deux enseignements.**

Quelques observations issues des études menées au Québec et confirmées par plusieurs années de pratique à Marie de France :

Les élèves :

- S'expriment mieux oralement et possèdent un vocabulaire plus varié, que les élèves des cours réguliers,
- Sont plus confiants en leur capacité à s'exprimer en anglais avec facilité et hésitent moins à prendre des risques,
- Recherchent des occasions d'utiliser la langue seconde en dehors du contexte scolaire,
- Démontrent une attitude plus favorable à l'égard de l'anglais,
- Sont plus autonomes

Des critères d'admission pour assurer au mieux la réussite de chacun des élèves.

- **Élèves non anglophones, ayant le goût de l'effort,**
- **Elèves n'ayant pas de difficultés d'apprentissage,**
- **Elèves ayant une bonne maîtrise de la langue française,**
- **Enfants n'ayant pas de trouble du comportement et / ou de déficit de l'attention,**
- **Enfants ayant une capacité de travail supplémentaire : temps de travail personnel plus important d'environ 40 minutes à 1 heure par jour pour la moyenne des élèves,**
- **Implication importante de la famille.**
- **Incitation des parents à faire utiliser l'anglais par leur enfant :**
 - **télévision, films visionnés en anglais,**
 - **littérature en anglais, selon le niveau atteint au cours de l'année,**
 - **activités culturelles et sportives en langue anglaise...**
- **Éviter le cumul avec des activités extrascolaires trop intensives ; l'enfant doit encore avoir du temps libre pour lui !**
- **Manifestation d'intérêt de la part de l'enfant.**

- **Si mon enfant est en anglais intensif en CM1, pourra-t-il poursuivre le même programme en CM2 ?**
- **Comment travaille l'enseignant de français avec celui d'anglais ?**
- **Comment les compétences de lecture et d'écriture apprises en français peuvent-elles être transférées dans la classe d'anglais intensif ?**
- **Quels sont les avantages de l'anglais intensif quant au développement personnel de l'enfant ?**
- **Et maintenant ?**

Quelques questions pour réfléchir avec votre enfant et vous aider à faire un choix.

Questionnaire pour les enfants :

- **Suis-je prêt(e) à être dans une classe où les disciplines scolaires sont enseignées en moins de temps parce qu'il y a plus de temps consacré à l'apprentissage de l'anglais ?**
- **Suis-je prêt(e) à fournir un effort plus important et à participer au maximum à toutes les activités de la classe ?**
- **Suis-je prêt(e) à faire tout mon possible pour pratiquer l'anglais autant à l'école qu'en dehors de l'école ou à la maison ?**
- **Est-ce que je m'inscris au cours d'anglais intensif pour faire plaisir à mes parents ? Parce que mon ami(e) s'inscrit ?**

Quelques questions pour réfléchir avec votre enfant et vous aider à faire un choix.

Questionnaire pour les parents :

- Mon enfant est-il suffisamment motivé pour fournir un effort lui permettant de réussir dans une classe où le temps consacré à l'apprentissage des autres disciplines scolaires est réduit de façon appréciable ?
- Suis-je prêt(e) à aider mon enfant dans les devoirs et leçons qu'il aura à faire en plus grande quantité ?
- Suis-je prêt(e) à encourager mon enfant et à soutenir sa motivation en tout temps ?
- Suis-je prêt(e), en dehors de considérations financières, à laisser mon enfant recevoir un correspondant ou à participer au voyage scolaire de fin d'année ?

La procédure

- **29 mars: Réunion d'information avec les parents.**
- **Distribution du formulaire de demande d'inscription début avril 2016.**
- **Demande d'admission à remettre impérativement au secrétariat du primaire le 20 avril 2016 (dernier délai).**
- **Réponse aux familles donnée fin mai 2016.**



Collège international
Marie de France



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

***Merci de votre venue
et de votre confiance.***